

Les pratiques professionnelles concourant à la bientraitance dans les services à domicile intervenant principalement auprès des personnes âgées (Volet 1)

ANALYSE NATIONALE 2013*

L'enquête nationale relative aux pratiques professionnelles concourant à la bientraitance dans les services intervenant auprès d'un public adulte à domicile a été réalisée d'avril à juillet 2013.

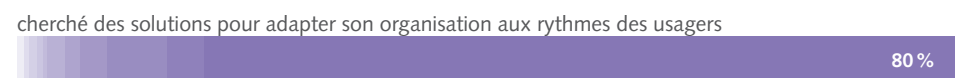
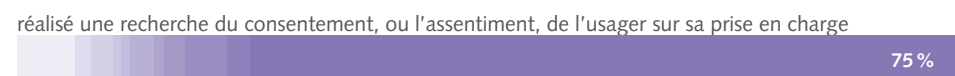
1408 SSIAD, 1 872 SAAD-SAD et 63 SPASAD y ont répondu**.

Les résultats présentés ici concernent les services à domicile intervenant principalement auprès de **plus de 90 % de personnes âgées**.

Le rapport d'enquête dans son intégralité est disponible sur www.anesm.sante.gouv.fr

L'élaboration du projet personnalisé

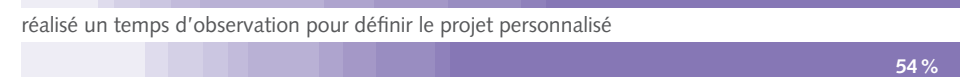
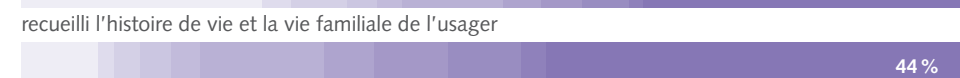
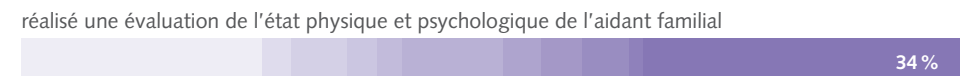
Sur les 10 dernières admissions ayant déjà donné lieu à une visite au domicile, pour combien de personnes votre service a-t-il...



0 personne 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 personnes

Clé de lecture : 75 % des services accueillant principalement des personnes âgées ont systématiquement recherché le consentement ou l'assentiment de l'utilisateur sur sa prise en charge lors des 10 dernières admissions.

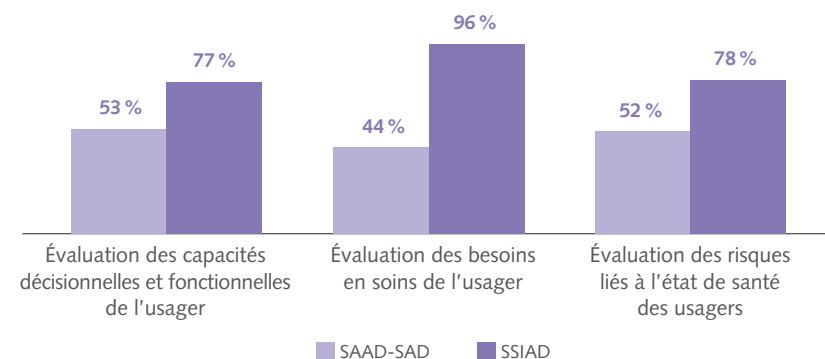
Sur les 10 dernières admissions ayant déjà donné lieu à une visite au domicile, pour combien de personnes votre service a-t-il...



0 personne 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 personnes

Clé de lecture : 34 % des services accueillant principalement des personnes âgées ont systématiquement recherché le consentement ou l'assentiment de l'utilisateur sur sa prise en charge lors des 10 dernières admissions.

Les éléments évalués le plus souvent à l'admission



Le suivi et la réévaluation du projet personnalisé

71 % des services réévaluent annuellement le projet personnalisé, et **74 % l'actualisent** en cas de modification de la situation de l'utilisateur.

88 % des services mettent en place un système de gestion des événements indésirables et des plaintes, et **95 % un système de réponse téléphonique** permettant de répondre aux demandes des usagers.

* Cette enquête se décompose en 2 volets. Le second porte sur l'enquête qualitative de recueil d'avis menée auprès des personnes âgées et de leurs proches.

** Effectifs non pondérés.

La co-construction du projet personnalisé

Avec l'usager

66 % des services élaborent le projet personnalisé avec les usagers pour plus de 2/3 des personnes en ayant un.

Avec l'équipe

79 % des services associent systématiquement le responsable d'encadrement et plusieurs professionnels du service.

Avec les partenaires

21 % des services y associent systématiquement les professionnels des autres services.

42 % des SSIAD et 7 % des SAAD autorisés y associent le médecin traitant.

36 % des services y associent systématiquement l'équipe médico-sociale qui a élaboré le plan d'aide personnalisé.

Avec le soutien de la Cnav

Partage, formalisation, et transmission de l'information entre professionnels

Coopération entre les professionnels du service

Temps pour les transmissions écrites



Temps de transmissions orales



Réunions de suivi individuel des usagers



Réunions de service



Temps d'échanges interprofessionnels



Les SSIAD (40 %) et les SPASAD (33 %) mettent plus souvent en place les réunions de service de manière hebdomadaire. Pour les SAAD-SAD, ces réunions ont plutôt lieu une fois par mois (32 %) ou moins (49 %).

Les temps de transmissions orales ou écrites se font au moins une fois par semaine pour la plupart des SSIAD (98 %) et des SPASAD (80 %).

Les SAAD-SAD sont les services qui mettent le moins en place des réunions de suivi des usagers (17 % n'en font jamais). Concernant les SSIAD, les pratiques vis-à-vis de ce type de réunions sont très diversifiées : 10 % n'en font jamais, 20 % moins d'une fois par mois, 20 % une fois par mois, 13 % plusieurs fois par mois et 37 % au moins une fois par semaine.

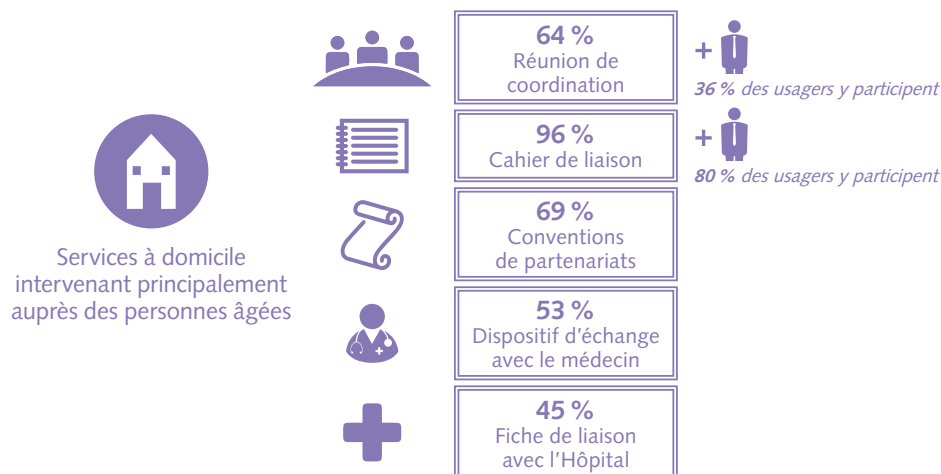
84 % des services mettent en place des temps d'échanges interprofessionnels dans une démarche d'amélioration de la qualité. Elles ont lieu au moins une fois par semaine pour 20 % des SSIAD, 21 % des SPASAD, et 8 % des SAAD-SAD.

Jamais Moins d'une fois par mois Une fois par mois
Plusieurs fois par mois Une fois par semaine ou plus

Clé de lecture : Les temps de transmissions écrites (cahier de liaison, dossier de soins, etc.) ont lieu au moins une fois par semaine pour 79 % des services accompagnant principalement des personnes âgées.

Partage, formalisation, et transmission de l'information entre partenaires

Coopération avec les partenaires



Clé de lecture : 64 % des services, lorsqu'ils organisent ou participe à la coordination de leurs structures mettent en place des réunions de coordination avec les partenaires. 36 % des usagers participent à ces réunions.

Spécificités des services

Les SSIAD et les SPASAD déclarent plus souvent qu'il existe une fiche de liaison ou un support, facilitant les admissions et sorties d'hospitalisation (50 % des SPASAD, 64 % des SSIAD) que les autres services (34 % des SAD agréés et 27 % des SAAD autorisés).

Les SSIAD et les SPASAD ont plus souvent un dispositif pour échanger avec le médecin traitant (71 % des SPASAD, 76 % des SSIAD) que les autres services (45 % des SAD agréés et 30 % des SAAD autorisés).

Les difficultés liées à certaines spécificités des personnes accompagnées

Les services rencontrent principalement des difficultés avec les personnes ayant des troubles cognitifs (40 %), des troubles psychiques (23 %) et les personnes en fin de vie (13 %).

Au cours des 3 dernières années, 79 % des services ont formé leurs intervenants à l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées, et 60 % à l'accompagnement des personnes en fin de vie.